



## Communiqué de presse

### **Baie du Mont-Saint-Michel : poissons migrateurs en danger ! Le gouvernement doit acter la renaissance de la vallée de la Sélune**

**La balle est dans le camp du Ministère de l'Écologie : les deux barrages anachroniques de la rivière Sélune doivent être effacés, pour lui permettre de recouvrer son exceptionnelle population de poissons migrateurs. Mais voilà : cet engagement du Grenelle de l'Environnement, qui aurait dû se concrétiser au plus tard mi décembre, est toujours au point mort. Quelques élus locaux et le Préfet de la Manche traînent des pieds. Il en va de même de l'État qui aurait dû, depuis longtemps, rendre une étude économique destinée à accompagner la transition vers un autre modèle d'aménagement et de développement économique de la vallée. Celle-ci devrait enfin sortir le 9 janvier prochain. Constituées en collectif « Les amis de la Sélune », les fondations et associations, demandent à la Ministre de l'Écologie d'annoncer la fin des deux concessions, dans les jours qui suivront.**

#### **Retour sur les promesses du gouvernement**

Le 13 novembre 2009, Chantal Jouanno annonçait à l'occasion du lancement du « Plan National de restauration de la continuité écologique », l'effacement des barrages de Vezins et La Roche qui Boit, sur la Sélune, dans la Manche. Ces deux barrages, construits il y a 80 ans, produisent une quantité limitée d'électricité renouvelable à un coût environnemental exorbitant. Ils sont, pour une large partie, à l'origine de la quasi-disparition de la population de saumons sauvages du complexe Sée-Sélune, une des plus intéressantes de France au plan génétique. Ils stockent des millions de mètres cubes de sédiments pollués, contribuant à la dégradation de la qualité de l'eau. Ils entravent le développement, sur le secteur mondialement connu de la Baie du Mont Saint Michel, première zone humide salée d'Europe classée au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, d'un tourisme halieutique de qualité qui a montré, sous d'autres cieux, à quel point il génère des richesses pour le monde rural.

Deux ans après l'annonce officielle, quelques mois après celle de l'arasement du barrage de Poutès sur l'Allier, il est temps de passer des intentions aux actes !

#### **Un effacement nécessaire qui a fait l'objet d'un consensus**

L'enjeu de la restauration de la Sélune remonte à 1993, lorsque la vidange catastrophique des ouvrages avait pollué la baie du Mont Saint Michel, pendant des semaines. Depuis la solution de l'effacement a fait du chemin, actée en 2006 par la décision de la « Commission Locale de l'Eau » de la Sélune, regroupant les élus locaux. Ces effacements ont finalement été entérinés par le Grenelle de l'environnement. Cette décision est le fruit de plusieurs années de concertation pour la définition d'une nouvelle gouvernance de l'eau à l'échelle du bassin versant.

Ces effacements constituent aussi un enjeu international. Pour assumer ses engagements européens en faveur de la biodiversité et de la restauration, de son « capital rivière », la France doit retrouver le « bon état écologique » et restaurer la transparence migratoire et sédimentaire sur la Sélune ; ce que des ouvrages comme les « passes à poissons » ne peuvent assurer dans des conditions écologiques et économiques satisfaisantes pour des barrages de la hauteur de Vezins et de la Roche qui Boit (50 mètres cumulés). Mis en demeure en 2010 par un jugement de la Cour Administrative d'Appel de

Nantes, pour garantir le franchissement des poissons migrateurs, d'ici la fin décembre 2013, EDF, exploitant des ouvrages, a logiquement approuvé cette nécessité. Tous les feux sont donc au vert.

**En savoir plus sur le collectif "Les Amis de la Sélune"**

Il rassemble à ce jour 17 organisations : ANPER TOS, Association Bretonne pour la Pêche à la Mouche, Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique, North Atlantic Salmon Fund, Eau et Rivières de Bretagne, European Rivers Network, SOS Loire Vivante, Fondation pour la Nature et l'Homme, HUMUS - fonds pour la biodiversité, Manche Nature, Mayenne Nature Environnement, Club des Saumoniers, Comité National de la Pêche Professionnelle en Eau Douce, Ligue pour la Protection des Oiseaux, WWF-France, GoodPlanet, Federation of Irish Salmon & Sea trout anglers.

Une plaquette de présentation est en pièce jointe de ce communiqué de presse.

**Contacts presse :**

**Les Amis de La Sélune**

Cécile Lochard, Déléguée Générale HUMUS, Fonds pour la Biodiversité  
[cecile.lochard@humus-fondation.com](mailto:cecile.lochard@humus-fondation.com) - 01 40 62 63 63 / 06 85 52 90 61

**Fondation pour la Nature et l'Homme**

Jean-Jacques Blanchon - Mission Biodiversité, Agriculture et Territoires / [jj.blanchon@fnh.org](mailto:jj.blanchon@fnh.org) - 06 77 67 50 68  
Manuela Lorand – chargée de communication / [m.lorand@fnh.org](mailto:m.lorand@fnh.org) - 06 98 45 46 91

**WWF-France**

Didier Moreau - [dmoreau@wwf.fr](mailto:dmoreau@wwf.fr) - 09 50 14 18 25 / 06 33 19 35 25

**North Atlantic Salmon Fund**

Marc-Adrien Marcellier - [mamarcellier@aol.com](mailto:mamarcellier@aol.com) - 06 12 97 82 05

**Fédération Nationale de la Pêche en France**

Julie Miquel, attachée de presse - [j.miquel@federationpeche.fr](mailto:j.miquel@federationpeche.fr) - 01 48 24 84 75 / 06 79 88 55 12

**France Nature Environnement**

Bernard Rousseau, Pilote du Réseau Eau - [bernard.rousseau@fne.asso.fr](mailto:bernard.rousseau@fne.asso.fr) - 06 79 84 68 58